



# Bien gérer la dissolution et la liquidation amiables des sociétés : aspects juridiques et comptables

## COMPÉTENCES

### Type de formation

Présentiel Classe virtuelle

### Métier

Expert comptable

### Famille de produits

Formation professionnelle

### Public Concerné

- Chef de mission EC
- Collaborateur juridique
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique

### Niveau de formation

Perfectionnement

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Objectifs professionnels

- Savoir traiter le dossier d'une société depuis la prise de décision de dissolution anticipée jusqu'à sa radiation du registre du commerce et des sociétés.
- Assurer le suivi juridique pendant cette période et la tenue du dossier sous ses aspects comptable, fiscal et social dans le respect de la réglementation.

### Bénéfices Participants

Être en mesure d'intégrer l'impact de la dissolution anticipée de la société sur :

- La gouvernance de la société, son activité, les relations avec les partenaires et les tiers.
- L'organisation du dossier comptable.
- Les obligations déclaratives.

Savoir préparer les comptes de liquidation et la répartition du boni.

1.

**Rappel financement par l'OPCO / FIFPL**

: vous pouvez télécharger le programme de formation en cliquant sur l'icône imprimante de l'encart « Modalités ». Veuillez noter qu'aucune subrogation n'est pratiquée depuis 2019. Votre organisme financeur vous remboursera sur facture acquittée.

2.

**Les membres de l'ANECS et du CJEC bénéficient de -30% sur tout le catalogue**

(hors Parcours Profession Comptable 2030). Pour en bénéficier, veuillez suivre la procédure ici =>

<https://www.arfec.fr/informations-utiles>

(Rubrique « Solutions de financement »)

3.

**Pour les Experts-Comptables inscrits depuis moins de 5 ans au tableau de l'Ordre**

, vous bénéficiez de 2 formations offertes par le Conseil Régional de l'Ordre PACA (hors Parcours Profession Comptable 2030). Pour en bénéficier, veuillez suivre la procédure ici =>

<https://www.arfec.fr/informations-utiles>

(Rubrique « Jeune Expert-Comptable »)

**Thématiques**

Juridique

**Préambule**

Dissoudre et liquider une société : un savoir-faire à acquérir !

Les associés souhaitent mettre fin à la société ? Une dernière opportunité de vendre des services pour assurer sereinement le suivi des opérations de clôture de la liquidation et optimiser la situation des associés : de la dissolution à la radiation, les étapes à maîtriser ou comment bien clôturer le dossier sous les aspects juridiques, fiscaux et comptables.

**Compte tenu du volume de points à traiter, l'aspect social lié à la dissolution/liquidation d'une société concernant tant les salariés que les dirigeants n'est pas abordé dans cette formation.**

**La dissolution judiciaire dans le cadre d'une procédure collective obéit à des règles spécifiques qui ne seront pas développées.**

**Questions Traitées****1- Les spécificités de la dissolution anticipée**

- Différence entre dissolution amiable et liquidation judiciaire
- Les différentes causes de dissolution anticipée
- La procédure de dissolution en fonction des principales formes sociales

**2- La nomination et le rôle du liquidateur**

- Profil
- Mission
- Obligations légales
- Responsabilité

**3- Les opérations de liquidation et de partage**

- La réalisation des actifs
- Le paiement des passifs
- Les opérations de partage
  - Reprise des apports
  - Répartition du boni de liquidation

#### 4- Le suivi juridique, comptable, fiscal et administratif

- La consultation des associés
- Le bilan de clôture de liquidation
- La fiscalité de la liquidation
- La radiation au RCS

#### Moyens et méthodes pédagogiques

##### Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Exposé avec diaporama commenté
- Questions test
- Jurisprudence en annexe.

##### Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

##### Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

##### Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

##### Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

##### Informations Particulières

Nous recommandons au participant de maîtriser les fondamentaux en comptabilité, fiscalité et droit des sociétés.

---

#### RÉFÉRENCE : 01JUR0013.25

#### MODALITÉS

##### Dates des prochaines sessions :

Marseille 06

Le 5 décembre 2025 (ARFEC), Le 6 février 2026 (ARFEC)

##### Durée :

7h (1 jour)

##### Tarif indicatif :

288,00 € HT

**Conditions d'accessibilité**

Prendre contact avec notre référent handicap au 04.91.29.01.83 ou à l'adresse [p.jordan@oecpaca.org](mailto:p.jordan@oecpaca.org) pour votre projet de formation

**Téléphone de contact :**

04 91 29 01 80

**Email de contact :**

[arfec@oecpaca.org](mailto:arfec@oecpaca.org)

**Adresse :**

65 AVENUE JULES CANTINI 13006 MARSEILLE 6

**SIRET :**

34360076300019

**Numéro d'activité :**

93 130 191 913